

# LES PROVERBES EN ABIDJI ET EN ABBEY : ASPECTS ANTHROPOLOGIQUES

**Agnon Marie Solange AKALÉ**

*Université Félix Houphouët-Boigny*

*solangeakale@gmail.com*

## Résumé

*Tous les parémiologues et tous ceux qui ont abordé la question des proverbes reconnaissent que le proverbe a des caractéristiques propres qui le distinguent des autres types d'énoncés. En plus de ces caractéristiques, les proverbes de l'abidji et abbey présentent un trait différentiel. L'objectif de cette étude est de relever ce trait, ainsi que ses implications sociales. Le recours à la théorie de l'ethnographie de la parole comme cadre théorique de l'étude a montré que le mode d'émission collectif participe à la construction de l'identité collective, tandis que le mode d'émission individuel construit l'identité individuelle.*

**Mots clés :** *contexte, décodage, encodage, proverbes, mode d'émission,*

## Abstract

*All parameiticians and any scholar who have addressed the study of proverbs acknowledge their specific features which distinguish them from other types of utterances. Beside these general features, proverbs of abidji and abbey share a distinctive feature. The aim of this study is to identify this feature and its social implications. Conducted in the theoretical framework of the ethnography of speech, the study shows that the collective mode of utterance contributes to the construction of collective identity whereas that the individual mode of utterance constructs individual identity.*

**Key words:** *context, decoding, encoding, proverbs, mode of transmission,*

## Introduction

Les proverbes sont des paroles mémorables considérées comme le réservoir de la sagesse populaire auxquelles la littérature proverbiale attribue des caractéristiques telles que la fixité, marque d'une stabilité formelle, la brièveté, qui les rend faciles à retenir, la pérennité, qui leur permet de traverser les générations et la facilité de mémorisation, qui en fait des outils pédagogiques de socialisation. Leur caractère implicite, qui conduit à une interprétation contextuelle est également notable. Ces traits permettent, quelle que soit la langue, de les identifier dans le discours.

Malgré ces caractéristiques communes, le maniement des proverbes peut varier d'une langue à l'autre. Ce sont ces dissemblances que nous envisageons d'explorer en mettant en lumière les liens entre langage et

culture dans le domaine proverbial. Pour examiner cette question, le sujet « les proverbes en abidji et en abbey : aspects anthropolinguistiques » est formulé. L'interrogation principale qui découle de ce thème est la suivante : quelle est la différence la plus saillante au niveau anthropolinguistique entre les approches proverbiales abidji et abbey ? En d'autres termes, quels sont les modes d'énonciation des proverbes dans ces deux langues ? Quels impacts ces modes ont-ils sur la construction des identités et les interactions sociales ?

L'objectif principal de cette étude est de montrer que l'abidji et l'abbey, bien que proches sur les plans culturel et linguistique, présentent des différences significatives dans leurs manières de proférer les proverbes. Cet objectif principal se décline en deux objectifs spécifiques : Identifier et analyser les modes d'énonciation des proverbes dans ces deux langues et mettre en évidence les spécificités propres à chaque mode et ses implications sociales.

Notre hypothèse est que, bien que les langues abidji et abbey partagent un héritage culturel et linguistique commun, elles se distinguent par les procédés d'énonciation qu'elles adoptent au cours de la production des proverbes. Ces procédés reflètent des sensibilités culturelles spécifiques et influencent de manière notable les interactions sociales et la construction des identités.

Cette recherche s'inscrit dans le champ de l'anthropologie linguistique, en s'appuyant sur les paradigmes proposés par Alessandro Duranti dans son article « *Language as Culture in US Anthropology: Three Paradigms* » (A. Duranti, 2003). En effet, retraçant l'histoire de l'anthropologie linguistique nord-américaine, il met en avant trois courants de cette discipline : Le premier paradigme donne la position tenue par Franz Boas et poursuivie par Sapir son élève. Il s'agit de la relativité linguistique. Le deuxième expose les analyses de Dell Hymes (ou l'ethnographie de la parole) dans lesquelles l'accent est mis sur le lien entre langage, contextes et variations linguistiques. Le troisième paradigme ne considère pas l'étude du langage comme une fin en soi mais plutôt comme un moyen de comprendre des phénomènes sociaux. En effet, « il s'agit de saisir le langage en situation d'énonciation et d'analyser ce qui se passe et quels sont les impacts des pratiques langagières sur les relations sociales » (Leguy, 2014). Nous inscrivons cette étude à cheval sur les deux derniers paradigmes dans lesquels l'accent est mis sur le langage et son contexte d'émission et l'impact des interactions sur les

relations sociales. Il s'agit dans cette perspective d'appréhender le proverbe dans ses modes d'émission d'une part et les conséquences de ceux-ci sur les relations sociales d'autre part.

La constitution du corpus a nécessité un recueil de données sur le terrain, à l'aide de la méthode non écologique et semi-directive. Cette démarche a permis de recueillir des exemples concrets de proverbes en abidji et en abbey, ainsi que des informations sur leurs contextes d'utilisation

La hiérarchisation des idées a conduit à une organisation ternaire de l'étude. Seront donc abordés, premièrement, l'identification de la nature des énoncés proverbiaux. En effet, ce type d'énoncé est contextuel dans son emploi comme dans son interprétation. Deuxièmement, la réflexion portera sur les différentes manières d'actualiser un proverbe en abidji et en abbey. Enfin, l'impact de ces manières sur les interactions sociales et la construction des identités sera exposé dans la troisième partie de cette étude.

## **1. Le proverbe, un énoncé contextuel**

Le dictionnaire universel des littératures définit le proverbe de la manière suivante :

maxime ou sentence courte fondée sur l'expérience à valeur didactique ou imagée dans laquelle s'exprime une sagesse populaire. L'origine orale détermine sa forme familière et rythmée (binaire), son allure archaïque (absence d'articles, d'antécédents), répétitive, procédant par allitérations, assonances, similitudes et métaphores.

D'après cette définition, le proverbe est assimilé à la maxime et à la sentence. C'est dire qu'il n'est pas aisé de définir le proverbe. Nous regroupons donc, dans ce texte, sous le terme « proverbe » le proverbe proprement dit, la maxime, le dicton, la sentence, l'aphorisme, l'adage, l'aphorisme et l'apophtegme. Cet ensemble est désigné sous le vocable de parémie.

Un proverbe s'énonce aussi bien dans les conversations courantes que dans des cadres formels : une réunion, une cérémonie, un tribunal traditionnel etc. Cependant il doit l'être à propos pour être compris des auditeurs/interlocuteurs et pour éviter également d'écorcher quelqu'un.

C'est dire que le contexte d'émission est déterminant pour l'émetteur comme pour le(s) destinataire(s).

### ***1.1. Dans son encodage***

L'énonciation d'un proverbe est encadrée par son contexte d'emploi. Sans une situation qui s'y prête ou un événement qui suscite son apparition, il est difficile (même si cela n'est pas impossible) de l'employer. Nous avons découvert cette particularité du proverbe lors de nos enquêtes de terrains. Les informateurs rencontrés ont tous fait la même remarque ; à savoir qu'il n'est pas aisé d'énoncer un proverbe ex-nihilo. En effet, un locuteur natif à qui il est demandé de produire une phrase quelconque dans sa langue le fera aisément mais des blocages surgissent quand il s'agit de proférer des proverbes. D'où viennent ces difficultés ?

La formulation ou la production d'une phrase quelconque dans une langue reste tributaire de la grammaire (phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique). L'énoncé d'un proverbe dépasse le simple cadre grammatical. À la limite, l'énonciateur ne fait pas des conditions formelles une préoccupation, étant donné que l'on a affaire à des structures figées. Nous pouvons dire que sur ce plan c'est "du donné" du "déjà prêt". Les raisons du blocage tiennent à certaines caractéristiques des proverbes. En effet, les proverbes possèdent des traits qui leur sont bien propres. Ils sont remarquables par :

- leur autonomie : ils se suffisent à eux-mêmes ; leur structure « est une phrase complète et elliptique » (Y. Kouadio, 2008, p. 81) ;
- leur fixité ou stabilité : les proverbes sont des énoncés figés presque "des formules" ;
- leur pérennité : « [le proverbe] est ancien et se transmet de génération en génération (J.C Anscombe, 2000 : 7) » ;
- leur universalité : « leur signification est une vérité générale universellement valable » (op.cit)

Parmi ces caractéristiques, la fixité, comme souligné plus haut, fait des proverbes des formules. Ils ne peuvent donc être paraphrasés et « du point de vue morphosyntaxique [ils] n'acceptent aucune modification ni aucune transformation » (Aissa, 2016 : 20) d'où la nécessité de les mémoriser. Stockés dans la mémoire à long terme, leur actualisation fait

appel à un stimulus , un élément déclencheur : un évènement analogue à celui à l'origine de leur formulation. A ce propos, Yaméogo et Kaboré affirment : « Il faut noter que l'énonciation du proverbe se fait à un instant précis et par rapport à une situation bien déterminée. C'est souvent une réplique de façon instantanée en fonction d'une situation. Soit, le locuteur fait appel au proverbe à l'instant où se produit l'évènement, soit immédiatement après coup, il se souvient du proverbe ». (K.L. Yaméogo et P. R. Kaboré, 2022 : 14 ).

Sans stimuli, tout proverbe proféré ne l'est qu'ex-nihilo et cette situation, même si elle n'empêche pas le recueil des proverbes constitue tout de même une gêne pour les informateurs. En fait une telle situation leur demande un plus grand effort cognitif.

### 1.2. Dans son décodage

Pour saisir un proverbe, trois niveaux de compréhension doivent être franchis : le premier niveau est celui du sens littéral que tout locuteur de la langue accède à partir des unités linguistiques ; c'est l'enveloppe du proverbe. Leguy souligne que c'est «ce qui peut être traduit quand on passe d'une langue à l'autre » (C. Leguy, 2014). Pour Kouadio, c'est le « niveau immédiat de compréhension, niveau auquel toute personne qui s'exprime dans la langue-source du proverbe a accès » (Kouadio, 2008, p. 81). Le deuxième niveau est celui auquel on accède quand sont explicitées les relations métaphoriques dans lesquelles est "tissé" le proverbe ; c'est le sens générique où se déploie la thématique abordée dans le proverbe. Le troisième niveau est le sens spécifique, celui qui s'appréhende à partir des faits ou de l'évènement à l'origine de l'énonciation du proverbe. Soit le proverbe abney suivant :

(1)

- a. kè yé bɔ̃ ɛ̃fi jã kũ yé kàci ɛ̃sɪrɛ̃ kũ  
 b./on/Nég/prendre/terre/tomber/endroit/Nég/changer/couchette/  
 endroit/  
 c. On ne prend pas l'endroit où on est tombé pour en faire une couchette.  
 d. Exhortation à ne pas se décourager après un échec mais à se relever et aller de l'avant.

(2)

- a. kpã ṽ -gṽ gɔ̃ m̃ṽ bĩ ɛ̃ tà ṽ -gbɔ̃ m̃ṽ lɛ̃  
 b./humain/Hab.Nég-supplier/Nég/vielle femme/Hab.Nég-se  
 chauffer/Nég/feu

- c. On ne supplie pas une vieille femme de se chauffer au feu.
- d. Prier une personne d'accepter la solution à son problème est absurde.

Les différents sens déclinés plus haut se retrouvent dans ce proverbe comme suit :

- Le sens littéral ou sens compositionnel est donné en (1c et 2c) ;
- Le sens générique est situé en (1d et 2d) ;
- Le sens spécifique nécessite l'accès à toutes les informations relatives aux faits ou circonstances à l'origine de l'énonciation du proverbe.

Ainsi, une règle de portée générale (refuser d'abandonner après un échec : exemple (1)) est appliquée à une situation particulière. Il peut s'agir :

- d'un étudiant qui a échoué à son examen
- d'un entrepreneur qui a fait faillite
- d'une personne qui a connu un échec dans son mariage, etc.

Lopez souligne cette articulation entre le générique et le spécifique en ces termes :

L'auteur a tendance à utiliser le proverbe comme un argument d'autorité qui sert à la fois à illustrer ses propos ainsi qu'à englober une situation particulière sous une règle générale qui pourrait être employée à nouveau dans d'autres situations. C'est là le caractère générique des proverbes.[...] Le proverbe viendrait alors caractériser une situation précise, mais qui semblerait pouvoir s'étendre à plusieurs autres situations du même ordre (A. Lopez, 2018 : 6).

Si ce proverbe a pour source la situation de l'étudiant, son sens pourrait être le suivant : "ce n'est pas parce que tu as échoué à ton examen que tu vas décider d'arrêter les études".

## **2. L'énonciation du proverbe**

Le trait différentiel de l'énonciation des proverbes dans les deux langues se trouve dans la manière d'être proférée. Les proverbes en abney s'énoncent selon deux modes distincts tandis qu'un seul mode prévaut dans le cas de l'abidji.

### **2.1. L'énonciation des proverbes en abidji**

Dans cette langue, la manière d'énoncer le proverbe est caractérisé par l'unicité de la source énonciative et le réseau d'énonciation est constitué de deux pôles. Le premier pôle est le pôle émetteur correspondant au locuteur qui introduit dans le discours le proverbe. il prend seul en charge le proverbe et est l'unique responsable de sa formulation . Le deuxième pôle est celui du récepteur qui est unique s'il est constitué d'un seul individu et pluriel s'il renvoie à plusieurs individus à l'écoute de l'émetteur. Dans un tel mode les deux pôles appartiennent à deux réseaux discursifs distincts. Celui de l'émetteur et celui du récepteur. Nous disons deux réseaux distincts parce que les acteurs de ces deux pôles n'appartiennent pas au même groupe.

### **2.2. L'énonciation des proverbes en abbey**

Le premier mode d'énonciation en abbey est identique à celui de l'abidji, un mode marqué par un sujet émetteur unique. Le récepteur peut être un individu ou plusieurs. Le second mode tranche avec le premier par la pluralité de la source énonciative et celle des pôles émetteur et récepteur. En effet, le locuteur 1 en émettant le proverbe, n'en libère qu'une séquence, laissant la latitude au récepteur d'achever de dire le proverbe. Un tel mode crée deux émetteurs et deux récepteurs. L'émetteur 1 ou locuteur devient le récepteur 2 au moment où le récepteur 1, parce qu'il prend le relais pour terminer l'énoncé proverbial, devient le locuteur 2. Par ailleurs, ces pôles appartiennent à un même réseau discursif qui partagent la prise en charge de la formulation du proverbe. La première partie énoncée par le locuteur 1 est à la fois un cri de ralliement et un sobriquet commun par lequel les membres du groupe s'interpellent et se reconnaissent. Quant à la deuxième partie, elle est la réponse que donne le locuteur 2 au "cri" lancé par le locuteur 1. Ces faits sont illustrés par l'énoncé en abbey ci-dessous.

(2) kòkòfìlākā // jálē - wó wò ɔ́ fìkwá

/kokofilaka/pauvreté-Dér/avoir+Nég/famille/

«Le pauvre n'a pas de famille ».

La première séquence constituée de *kòkòfìlākā* est le cri de ralliement, l'étendard verbal par lequel toute personne appartenant au groupe se reconnaît comme membre de cette entité.

Examinons cet autre exemple en (3)

(3) jíkpè lé àgbò sáci mí -jé ē èjí wu ɔ̄  
 /garçon/être/maïs/Comp/1°Sg+fut-regarder/dent/voir/  
 « si l'homme était du maïs je l'ouvrirais pour le vérifier avant de le choisir ».

Dans cet exemple-ci, la première séquence (*jíkpè lé àgbò*) est une phrase mais elle joue le même rôle que *kòkè ofilaké*, celui d'un sobriquet, d'un cri de ralliement. Ce premier morceau du proverbe que l'on pourrait nommer (si ce n'est pas abusif de le dire) protase varie au niveau formel. En effet, il peut être un lexème un syntagme ou une phrase tandis que la deuxième partie de l'énoncé proverbial assimilée à l'apodose est une phrase.

Les proverbes formulés selon le mode d'énonciation collectif ne peuvent plus s'énoncer selon le mode d'émission individuel et vis- versa. C'est dire que le mode naît en même temps que le proverbe lui-même ou du moins chaque proverbe est créé avec la façon dont il doit être dit.

### 3. Implications sociales des modes

La portée sociale des modes d'énonciation s'observe dans la construction des identités et dans les relations sociales

#### 3.1. Construction des identités

L'identité est une réalité relationnelle et comme le souligne Dorais, « [elle] équivaut à la relation qu'on construit avec son environnement » (L.-J. Dorais, 2004 :3). Ce rapport au milieu ambiant concerne aussi bien l'individu que le groupe. De ce fait, les modes d'émission des proverbe reflètent ces deux approches identitaires : l'identité individuelle et l'identité collective.

##### 3.1.1. L'identité individuelle

Dans le contexte de l'unicité de la source énonciative, l'individu est seul face à la société dans laquelle il doit s'affirmer et trouver sa place. Il utilise le proverbe pour exprimer son opinion tout en adoucissant ses propos grâce à l'implicite si ces derniers devaient éventuellement être vexants. L'individu choisit d'utiliser les proverbes pour donner de la teneur à ses propos et rehausser ainsi le niveau de son discours. « citer un proverbe est[donc] une argumentation qui renforce beaucoup mieux le discours dans toutes ses manifestations, c'est-à-dire que cette

argumentation peut être sous forme d'un conseil, d'une critique, d'une invitation, d'un devoir à faire, d'un fait à éviter, d'une négation, [d'une excuse ou d'une justification] » (Aissa, 2016 :18). Le maniement correcte de ce type d'énoncés lui confère une certaine importance et stature dans son cercle social car les proverbes sont des choix langagiers pour négocier un statut social, une identité, une place dans le jeu social (Leguy, 2014). Ainsi le mode d'émission individuelle place l'émetteur et le milieu social en vis à vis et renseigne sur la vision que l'émetteur a de lui-même, des autres et plus largement de son environnement. La communauté à son tour émet une appréciation à partir de l'habileté avec laquelle l'individu manie les proverbes : son adresse à insérer les proverbes dans ses interventions pendant les interactions langagières pour défendre une position (la sienne ou celle d'autrui), dénoncer un comportement, faire des propositions etc.

### ***3.1.2. L'identité collective***

L'émission par la pluralité de la source énonciative est un mode qui dénote l'appartenance des locuteurs à un même groupe et renforce le sentiment d'identité de celui-ci. De fait, « une identité est toujours le produit d'une histoire qui garde les traces de son passé et se projette dans l'avenir » (D. Jeffrey, 2017 :42). Ceci est particulièrement observable chez les personnes ayant vécu ou vivant des expériences similaires dans un contexte culturel commun. Dans ces situations, ce mode d'émission devient un vecteur de l'identité partagée du groupe, marquant à la fois l'inclusion des membres et l'exclusion implicite de toute personne étrangère à leur histoire. Il permet aux individus de se reconnaître mutuellement, de s'interpeller et de se soutenir moralement face aux épreuves.

De plus, l'émission par la pluralité de la source énonciative joue souvent un rôle cathartique : elle aide à dédramatiser les situations en les tournant en dérision, rendant ainsi les difficultés plus supportables.

Notons que dans ce mode d'émission, le proverbe, en tant qu'outil d'expression collective, n'est jamais destiné à des personnes extérieures. Il s'adresse exclusivement aux membres du groupe, renforçant ainsi leur cohésion et leur sentiment d'appartenance commune

### ***3.2. L'impact des modes sur les relations sociales***

Les répercussions sociales des modes s'observent aussi bien au niveau individuel que collectif.

#### ***3.2.1. Au niveau individuel***

Comme souligné plus haut, l'unicité de la source énonciative met l'individu et la société en vis-à-vis. Ce face-à-face génère chez l'individu une tension intérieure qui l'amène à adopter un certain type de comportement. En effet, se sachant observé par la communauté, il redouble d'efforts pour intégrer les valeurs sociales et se conformer au mieux au prototype d'individu agréé par la société. Les proverbes qu'il sait utiliser avec aisance deviennent pour lui un moyen d'assurer une socialisation adéquate grâce aux valeurs qu'ils véhiculent et qu'il puise pour répondre aux attentes de sa communauté. Il pourrait alors devenir une référence au sein de celle-ci, jouant le rôle de médiateur dans le règlement des conflits et de facilitateur dans les négociations.

#### ***3.2.2. Au niveau collectif***

La pluralité de la source énonciative intègre l'individu à un groupe à l'intérieur duquel chaque membre se sent épanoui parce qu'il trouve des personnes qui partagent son sort et le soutiennent. De tels groupes, de simples cercles de soutien moral, peuvent devenir de véritables foyers d'assistance structurés. Ainsi organisés, ils pourraient accueillir non seulement des personnes en détresse mais également celle traversant des situations difficiles de moindre intensité mais que l'empathie humaine empêche d'ignorer.

Ces foyers pourraient s'imposer dans la communauté comme des structures de référence pour la prise en charge des besoins émotionnels et matériels des individus. Dans leurs actions, ils pourraient créer des espaces de dialogue, des activités collaboratives favorisant la capacitation ; servir de relais pour diriger les individus vers des institutions ou organismes spécialisés et sensibiliser la communauté sur l'importance de la solidarité humaine, en démontrant que l'existence de réseaux communautaires actifs peut significativement atténuer les effets des épreuves individuelles.

## Conclusion

Les proverbes se distinguent par des caractéristiques qui permettent de les reconnaître et ce, quelle que soit la langue. Cependant, ce fait ne saurait masquer les spécificités propres à l'abidji d'une part et à l'abbey d'autre part en ce qui concerne le mode d'émission. Si la première adopte l'unicité de la source énonciative la deuxième endosse en plus de ce mode celui de la pluralité des locuteurs. La pratique des proverbes participant à la construction des identités, révèle deux types de constructions identitaires en lien avec les modes d'émission : l'individuelle et la collective. Par ailleurs, ces modes ont des implications sociales aussi bien au niveau individuel que collectif

Chez l'individu, la bonne utilisation des proverbes tend à faire de lui une personne de référence dont les interventions, appréciées par la communauté, tendent à favoriser la cohésion sociale.

Au niveau collectif, le mode d'émission des proverbes donne naissance à des groupes de soutien moral qui peuvent évoluer vers de véritables foyers d'assistance structurés, chargés d'accueillir les personnes en détresse et de les guider vers des organismes spécialisés. Ces groupes peuvent également promouvoir la solidarité humaine par la sensibilisation des communautés.

## Références bibliographiques

**Aissa Ait Hassan** (2016), *Au-delà des proverbes Amazighs. Etude anthropolinguistique*, Allemagne, Editions Etude Universitaire Européennes. P. 168.

**Anscombe Jean-Claude** (2000), « Parole proverbiale et structures métriques », in *Langages*, 34<sup>e</sup> année, n°139, 2000, la parole proverbiale sous la direction de Jean-Claude Anscombe, p.6-26.

**Dorais Louis-Jacques** (2004), « La construction de l'identité », in *Discours et construction identitaire* sous la direction de Denise Deshaies et de Diane Vincent, Québec, PUL, p.1-11.

**Duranti Alessandro** (2003), « Language as culture in U.S. Anthropology », in *Current Anthropology* 44 (3), p. 323-347.

**Jeffrey Denis** (2017), « Les rites d'identité » in Denis Jeffrey et Martine Roberge (dir), *Rites et identités*, Québec, PUL, p.37-55.

**Kouadio Yao** (2008), « Le problème du fonctionnement du proverbe dans la communication », in *langues & littératures* n°12 janvier 2008, Sénégal, Université Gaston Berger de Saint-Louis p. 77- 87.

**Leguy Cécile** (2014), « langage, culture et expression littéraire du point de vue de l'anthropologie linguistique », in Jose Aguilar, Cédric Brudermand et Malory Leclère (dir), *langues, culture et pratiques en contexte : interrogations didactiques*, Riveneuve édition, p 151-176. <https://hal-univ-paris3.archives-ouvertes.fr/hal-01391/737>

**Lopez Antonia** (2018), « les proverbes tronqués établissent-ils une connivence d'un point de vue linguistique entre locuteur et receptr », in *Crisol, série numérique* n°3 [en ligne] consulté le 29 août 2024. p. 1-15. <https://crisol.parisnanterre.fr/index.php/crisol/issue/view/45>

**Yaméogo Kandayinga et Kabore Passouryé** (2022), « Typologie et situation d'énonciation dans deux romans burkinabés : le cas des sillons d'une endurance d'Arouna Diabaté et de l'antédestin de dramane Konaté », in *Multilinguales* [en ligne] consulté le 25 février 2024. <http://journals.openedition.org/multilinguales/8784>